



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 février 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-004

Date d'affichage : 25 février 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 32

Objet : Acquisition du local médical des Hauts Vallons – 66 rue Jean Mermoz

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Mehdi MEJERI, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Françoise PYBOT, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG.

ETAIENT ABSENTS : Mme Kadiatou LY, M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Mariam SY,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250306-VI-DEL-2025-004-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la consistance du domaine public des collectivités territoriales et notamment ses articles L2111-1, 2141-1 et suivants, L3111-1,

Vu l'avis des domaines 2024-91223-53800 en date du 4 septembre 2024,

Vu l'accord du propriétaire, par courrier du 6 février 2025, concernant les modalités de vente du bien,

Vu l'avis de la commission politique de la ville et des quartiers en date du 11 février 2025,

Considérant qu'Etampes et son territoire est frappé par le phénomène de désertification médicale,

Considérant que le cabinet médical, dénommé « les hauts vallons », situé 66, Rue Jean Mermoz, rencontre aujourd'hui des difficultés, suite au départ de plusieurs praticiens,

Considérant qu'afin de maintenir cette structure de santé sur le quartier des Hauts Vallons, la commune souhaite acquérir le local et son espace de stationnement,

Considérant que ledit bien est constitué d'une part, de la parcelle ZK 839 d'une surface de 354 m², supportant un bâtiment de 290 m² en RDC+1 comprenant 5 cabinets de consultation, un secrétariat, un office et des sanitaires et, d'autre part et de la parcelle ZK 1030 de 103 m² composé d'un parking extérieur de 6 places de stationnement,

Considérant l'engagement du docteur Husson d'envisager, sous 3 ans, la définition d'un projet de santé permettant de transformer ce cabinet en maison de santé.

Considérant l'engagement du docteur Husson de rechercher de nouveaux praticiens (spécialistes ou généralistes) afin de consolider l'offre de soins, notamment par la recherche de médecins stagiaires.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'acquisition du local médical des Hauts Vallons, situé sur les parcelles cadastrées ZK 839 et 1030 pour la somme de 596 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.



Franck MARLIN
Maire d'Etampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :10 MARS 2025..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250306-VI-DEL-2025-004-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

ANNEXE

Plan aérien avec cadastre :



Plan de situation :

Photos du site :



Le local

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250306-VI-DEL-2025-004-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025



La présente
l'objet d'un
auprès du
Versailles
compter de

..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le parking

Franck MARLIN
Maire d'Etampes

délibération peut faire
recours contentieux
Tribunal Administratif de
dans un délai de 2 mois à
sa publication :